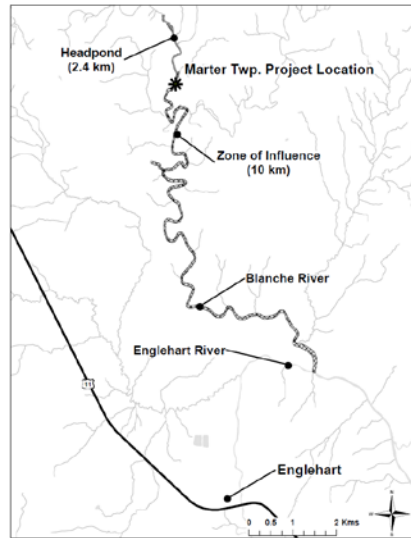


AVIS DE PARACHÈVEMENT

Projet hydroélectrique de Marter Twp. – rivière Blanche



Le 10 février 2014 – La firme Xeneca Power Development Inc. (« Xeneca ») se propose de construire une centrale hydroélectrique modifiée au fil de l'eau (centrale de Marter Twp.) d'une puissance installée totale de 2,1 MW. Le projet sera situé sur la rivière Blanche, à 9 km au nord de la ville d'Englehart. Le projet est soumis aux exigences d'évaluation environnementale provinciales en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*. Un rapport environnemental (« RE ») a été préparé, tel qu'exigé en vertu de l'évaluation environnementale de portée générale des projets hydroélectriques (évaluation de classe). Le RE arrive à la conclusion qu'il n'y a pas de retombées négatives notables suite à l'application de mesures d'atténuation et de gestion adaptative. La centrale de Marter Twp. est classée comme projet sur un cours d'eau géré conformément à l'évaluation.

On s'attend à ce qu'avec les exigences d'évaluation environnementale et l'examen et l'approbation subséquents par le ministère des Richesses naturelles en vertu de la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières* (LALR), Xeneca conformera l'intention du Plan de gestion de l'eau (PGE.)

On prévoit que Xeneca se conformera à l'intention du Plan de gestion de l'eau tout au long du processus d'évaluation environnementale, ainsi que de l'examen ultérieur et l'approbation du projet par le ministère des Richesses naturelles en vertu de la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières* (LALR.)

Le RE sera disponible pendant une période d'examen de 33 jours civils, du 10 février au 14 mars 2014 à 23h59. Xeneca doit recevoir par écrit tous les commentaires relativement au projet proposé ou au RE d'ici le 14 mars 2014 à 23h59.

On peut examiner le rapport environnemental par voie électronique à : www.xeneca.com.

Des copies sur papier sont également disponibles aux endroits publics suivants :

Hôtel de ville de Chamberlain
467501, rue Chamberlain 5
Englehart (Ontario) P0J 1H0
(705) 544-8088

Hôtel de ville de d'Englehart
61, avenue 5^e
Englehart (Ontario) P0J 1H0
(705) 544-2244

Bibliothèque publique de Kirkland Lake
10, chemin Kirkland est
Kirkland Lake (Ontario) P2N 1P1
(705) 567-7966

Tous les commentaires et toute la correspondance doivent être envoyés à :

Stephanie Hodson - shodsoll@xeneca.com

Responsable des relations avec les intervenants, Xeneca Power Development Inc.

Téléphone : (416) 590-3077 Télécopieur : (416) 590-9955

Conformément au processus décrit dans l'évaluation environnementale de portée générale, les parties intéressées doivent d'abord tenter de résoudre toutes les questions en suspens avec le promoteur du projet au cours de la période d'examen. Advenant que des questions ne puissent être résolues au cours de la période d'examen, la partie intéressée peut présenter par écrit une demande au ministre de l'Environnement, à l'adresse indiquée ci-dessous, pour un arrêté prévu à la partie II en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* (évaluation environnementale Individuelle.) Une copie de la demande relative à un arrêté prévu à la partie II doit également être envoyée à Xeneca, à l'adresse susmentionnée.

Ministre de l'Environnement

77, rue Wellesley ouest, 11^e étage, Édifice Ferguson, Toronto (Ontario) M7A 2T5

Courriel : minister.moe@ontario.ca Télécopieur : (416) 314-6748

Les demandes relatives à l'arrêté prévu à la partie II doivent être présentées conformément aux dispositions énoncées dans le processus d'évaluation environnementale et doivent avoir été reçues par le ministre de l'Environnement et Xeneca d'ici à 23h59 le 14 mars 2014. Une copie du processus d'évaluation environnementale de portée générale pour les projets hydroélectriques est affichée sur le site Web de l'Ontario Waterpower Association à www.owa.ca.

En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et de la *Loi sur les évaluations environnementales*, à moins d'indication contraire dans la soumission, tout renseignement personnel notamment le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété inclus dans la soumission feront partie des dossiers publics se rapportant à cette question et, sur demande, ils seront divulgués à toute personne.



5255, rue Yonge, bureau 1200,
North York (Ontario) M2N 6P4
Tél. : 416-590-9362 Téléc. : 416-590-9955